



Aide à la normandisation du cheptel (Plan Opérationnel Patrimoine Elevage - POPE - pour les projets ovin, caprin, porcin, équin, avicole, cunicole)

Objectifs

Ce dispositif a pour objectif de soutenir la reproduction, la conservation et le développement des races patrimoniales normandes ovines, caprines, porcines, avicoles, cunicoles et équines par la création ou le renforcement d'activités économiques. Ces races patrimoniales sont par essence parfaitement adaptées au territoire herbager normand et incarnent la richesse culturelle historique de la Normandie en matière d'élevage et de biodiversité. La Région souhaite encourager le recours à ces races dans l'activité agricole et sa diversification.

Bénéficiaires

Les agriculteurs ayant leur siège social en Normandie

Pour les équins également les entreprises ou associations ayant leur siège social en Normandie développant une activité en lien avec les équidés.

Caractéristiques de l'aide

Ces éléments sont précisés dans la fiche dispositif téléchargeable ci-dessous.

Attention la demande d'aide doit être effectuée en ligne avant tout achat d'animaux.

Plafond d'aide :

- Projets ovin, caprin, porcin, avicole cunicole : 15 000 € (plafonds de minimis exploitant agricole)
- Projets Equin : 2500 € (Anes) ; 6000 € (Chevaux)

Contacts

Contacts

Nicolas MASSE

Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines

Service Valorisation des produits

02.14.47.62.74

nicolas.masse@normandie.fr

Pour trouver une aide adaptée: [prenez rendez-vous en un clic avec Normandie Agri Contact](#) 

Qu'il s'agisse d'installation, d'innovation, d'investissements, de développement ou de nouvelles pratiques, il existe sûrement une aide régionale adaptée à votre projet agricole. Avec *Normandie Agri Contact*, prenez facilement rendez-vous avec les services de la Région. Parce que, bien souvent, rien ne vaut un échange direct pour y voir plus clair.